



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Bundesamt für Landwirtschaft BLW
Fachbereich Nachhaltiger Pflanzenschutz und Sorten



Mise en oeuvre de la trajectoire de réduction des risques des pesticides Défis pour la protection des cultures

Club Agricole de l'Assemblée fédérale 18 septembre 2024, Berne

Olivier Félix, OFAG



Trajectoire de réduction des risques

2017: Plan d'action du CF sur les produits phytosanitaire
→ **13** objectifs opérationnels

2021: Adoption par le Parlement de l'initiative parlementaire
« Réduire le risque de l'utilisation de pesticides »
→ **3** objectifs fixés dans la loi

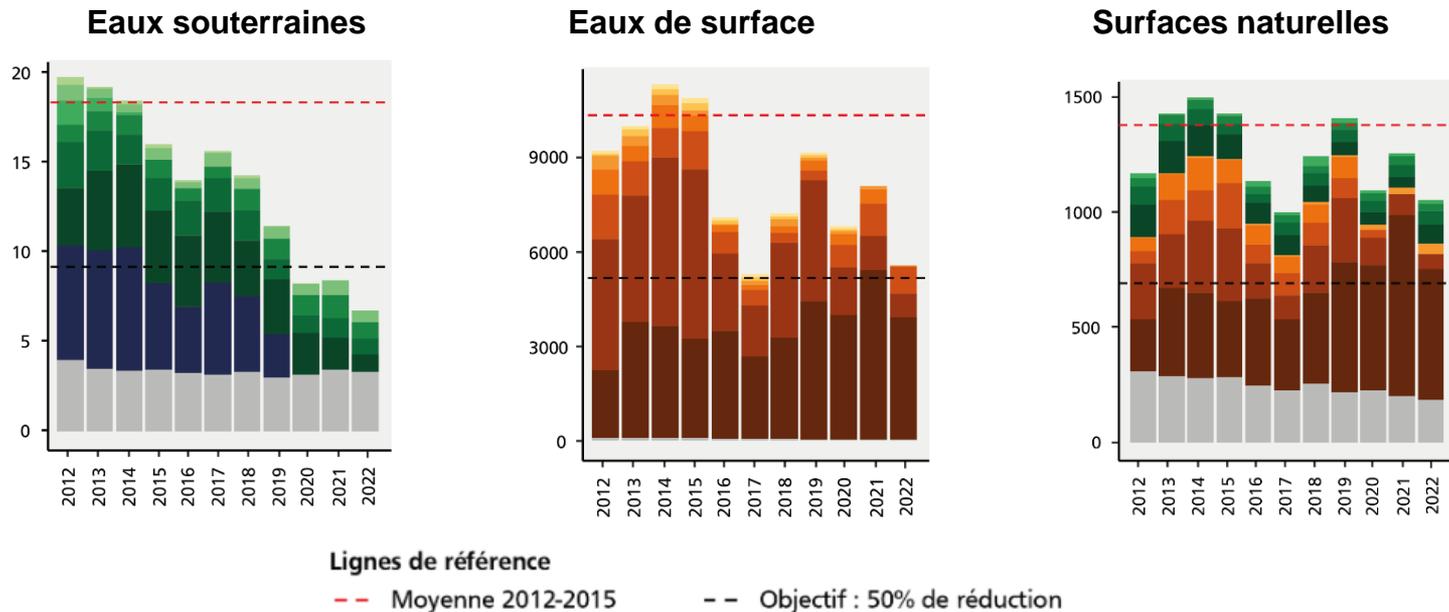
Réduction du risque de **50%** jusqu'en **2027** pour:

- eaux souterraines
- eaux de surface
- surfaces proches de l'état naturel



Etat de mise en oeuvre de la trajectoire

Indicateurs des risques pour les objectifs fixés dans la loi sur l'agriculture (Rapport intermédiaire du CF, mai 2024)





Etat de mise en oeuvre de la trajectoire

Dix objectifs du plan d'action atteints ou en passe de l'être

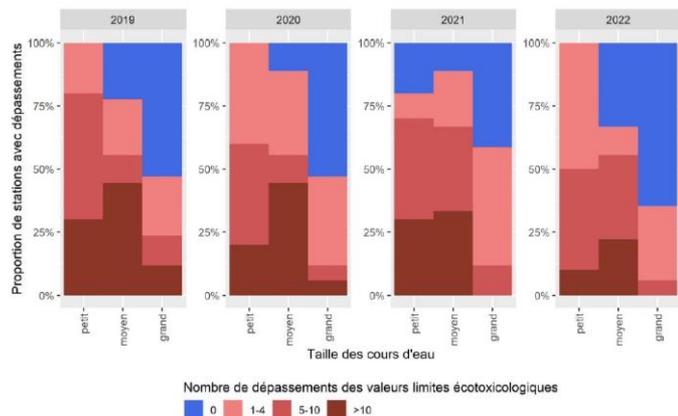
Objectifs :	Iv. pa. 19.475	PA PPh
Réduction du risque de 50 % pour les eaux de surface		
Réduction du risque de 50 % pour les eaux souterraines		
Réduction du risque de 50 % pour les habitats proches de l'état naturel		
Réduction de l'utilisation des PPh présentant un potentiel de risque particulier de 30 % jusqu'en 2027		
Réduction des émissions de PPh de 25 % jusqu'en 2027		
Évaluation des résidus multiples dans les aliments jusqu'en 2020		
Amélioration de l'information sur les mesures de protection donnée aux utilisateurs professionnels		
Restriction de l'utilisation de PPh pour les non-professionnels à partir de 2020		
Élaboration d'un indicateur de risque pour les habitats proches de l'état naturel		
Réduction des émissions des PPh de 75 % dans des habitats proches de l'état naturel		
Examen régulier de résidus des PPh pertinents dans le sol		
Réduction de 50 % de l'utilisation des PPh persistants dans le sol		
Réduction de 50 % des tronçons de cours d'eau avec dépassements des valeurs limites		
Mise en œuvre de stratégies efficaces de protection des plantes pour toutes les cultures		

 Objectif atteint  Objectif vraisemblablement atteint  Objectif partiellement atteint

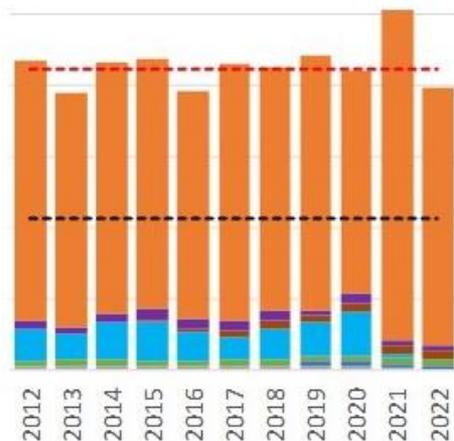


Etat de mise en oeuvre de la trajectoire

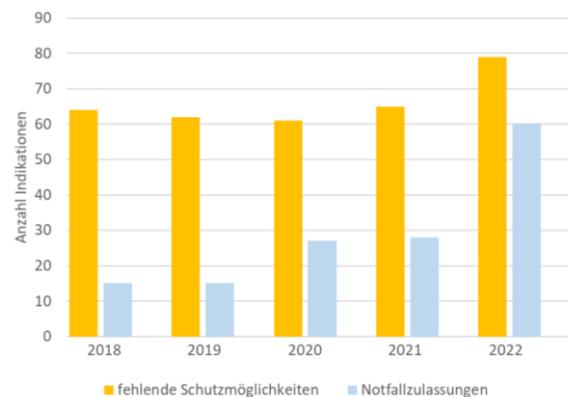
Trois objectifs du plan d'action partiellement atteints:



Cours d'eau: valeurs écotoxicologiques
Un seul dépassement pour une seule substance durant toute l'année entraîne le déclassement du cours d'eau



Sol - substances persistantes:
Objectif atteint sauf pour le cuivre



Protection des cultures:
Augmentation des cas où la protection n'est plus assurée



Etat de mise en oeuvre de la trajectoire

Bilan intermédiaire:

- Les mesures mises en oeuvre ont permis de **réduire les risques** liés aux produits phytosanitaires dans l'agriculture
- Pour atteindre tous les objectifs, il est nécessaire de disposer de **nouvelles solutions** permettant:
 - de renoncer à l'usage de certains produits (pyrethroïdes, cuivre)
 - d'assurer la protection des cultures concernées (colza, betterave, légumes, ...) et certains systèmes de production (bio)



Défis pour la protection des cultures

Orientation de la politique agricole (motion CER 22.4251)

- a. sécurité alimentaire au moins au niveau d'autosuffisance actuel
- b. réduction de l'empreinte écologique
- c. amélioration des perspectives économiques et sociales
- d. simplification des instruments et réduction de la charge administrative

Contexte

Augmentation de la population et surface agricole limitée

- ➔ Produire plus et mieux
- ➔ Limiter les pertes



Défis pour la protection des cultures

La protection des cultures est **nécessaire pour assurer la production** de denrées alimentaires

Exemples:

- Blé extenso sans fongicide et insecticide:
 - 11,4% de rendement et - 4,3% protéine ¹⁾
- Mildiou de la pomme de terre
 - dans certains cas perte totale
- Norme de qualité fruits et légumes
 - une faible attaque met rapidement en cause la rentabilité de la culture



¹⁾ essais variétaux Swissgranum / Agroscope 2022-23



Défis pour la protection des cultures

- **Nouveaux organismes nuisibles:**

- Scarabée japonais
- Jaunisse de la betterave



- Retrait des substances actives

- **lacunes dans la protection:**

- Methomyl → mouche blanche dans choux de Bruxelles
- Fipronil → ver fil de fer dans pommes de terre
- Fenoxycarb → ver des prunes



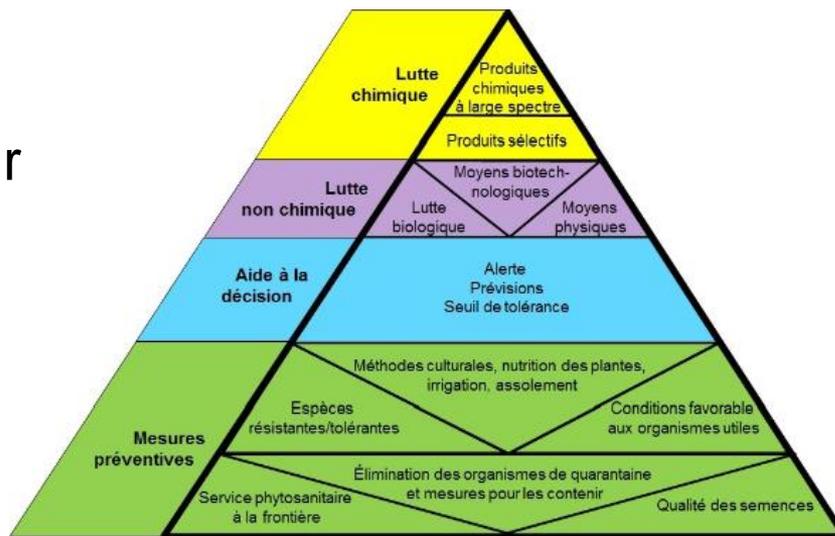
- Exigences pour la **protection des eaux**



Défis pour la protection des cultures

Protection intégrée:

Différents moyens pour protéger les cultures



La protection chimique est souvent la plus efficace



Pistes pour améliorer la protection

- **Lutte biologique** contre nouveaux organismes nuisibles avec des organismes exotiques
 - Motion Hegglin 23.3998
- **Reconnaissance des produits** phytosanitaires autorisés à l'étranger
 - Initiative parlementaire Bregy 22.441
 - Motion Bregy 21.4164
- **Homologations exceptionnelles**



Pistes pour améliorer la protection

- Sélection de **variétés résistantes**
→ Message sur les moyens financiers pour l'agriculture 26-29
- **Etude variétale**
- Recherches de **méthodes alternatives** de lutte
→ Programme d'activités Agroscope 2026-2029



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Bundesamt für Landwirtschaft BLW
Fachbereich Nachhaltiger Pflanzenschutz und Sorten

Merci pour votre attention

